

# CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022

Présents : Roques Fanny, Monteillet hugues, Moulieres Jérémy, Rivier Pascal, Petreau Maxime, Coccalamen Eric, Cristol Céline, Goutte Maxime

Absents : Heran sébastien, Giordanno sandrine, Odicino sabrina

Procuration : Heran sébastien à Roques Fanny, Odicino sabrina à Cristol céline, Giordano sandrine à Rivier pascal

- 1) Désigner le secrétaire de séance : Cristol Céline
- 2) **Valider le dernier compte rendu du conseil du 14 janvier 2022 à l'unanimité.**
- 3) **Vote des taux d'imposition 2022**

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à 1 voix pour 0 voix contre 0 abstention, le conseil municipal décide :

- De ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2021 soit :
  - Foncier bâti communal = 17.07 % + Départemental : 20.69%
  - Foncier non bâti = 54.44 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Les bases ont augmenté de 1% par rapport à 2021.

**11 oix pour, 0 voix contre, 0 abstention pour ne pas augmenter les impôts.**

#### 4) **Délibération augmentation des indemnités des élus :**

Ancien taux :

Fonctions	Noms Prénoms	Taux en% de l'IB	Montants mensuels bruts
Maire	RIVIER Pascal	20%	777.88€
1er adjoint	HERAN Sébastien	7.2%	280.04€
2 <sup>ème</sup> adjoint	CRISTOL Céline	4.5%	175.02€
<b>TOTAL</b>		<b>31.70%</b>	<b>1 232.94€</b>

Nouveau taux :

Fonctions	Noms Prénoms	Taux en% de l'IB	Montants mensuels bruts
Maire	RIVIER Pascal	25.5%	991.80€
1er adjoint	HERAN Sébastien	9.9%	385.05€
2 <sup>ème</sup> adjoint	CRISTOL Céline	7.2%	280.04€
<b>TOTAL</b>		<b>42.60%</b>	<b>1 656.89€</b>

**8 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions**

#### 5) **Délibération approbation du budget du lotissement les Faysses de 2022**

*Fonctionnement*

Dépenses 25 455.00 €

Recettes 25 455.00 €

*Investissement*

Dépenses 47 938.78 €

Recettes 47 938.78€

**11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

#### 6) **Délibération approbation du budget photovoltaïque de 2022**

*Fonctionnement*

Dépenses 10 000.00 €

Recettes	10 000.00 €
<i>Investissement</i>	
Dépenses	29 202.43 €
Recettes	29 202.43 €

**11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

**7) Délibération approbation du budget de l'eau et de l'assainissement de 2022**

*Fonctionnement*

Dépenses	232 677.38 €
Recettes	232 677.38 €

*Investissement*

Dépenses	120 943.21 €
Recettes	120 943.21€

**11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

**8) Délibération approbation du budget communal de 2022**

*Fonctionnement*

Dépenses	374 380.61€
Recettes	374 380.61€

*Investissement*

Dépenses	838 452.26€
Recettes	838 452.26€

**11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

**9) Délibération revalorisation des loyers :**

Les deux logements de l'école publique et le local derrière la mairie ne sont plus révisés chaque année par l'indice de référence des loyers comme prévu dans les baux de location car ils n'ont pas été rénovés et les loyers seraient assez élevés car les locataires y sont depuis longtemps (2007).

- Ecole publique : 300€ et 350€ sans les charges - Local derrière la mairie : 100€ sans les charges

**11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention de ne plus augmenter les loyers chaque année.**

**10) Délibération attribution fonds de concours appartements Mazéran :**

Une demande de fonds de concours avait été demandée et le conseil communautaire a attribué 46 200€ dont 30 014.77 à Mazéran et 16 185.23€ pour les travaux de l'école.

**11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

**11) Délibération Vente terrain lotissement les Faysses AE 136 :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il reste un seul terrain du lotissement les Faysses invendu, la parcelle AE 136 de 1097 m<sup>2</sup>. Une offre d'achat nous est parvenue à 18 000€ TTC.

**11 voix pour, 0 contre, 0 abstention vente du terrain à 18 000€ TTC.**

**QUESTION DIVERSES :**

- Une demande de raccordement à l'eau publique au PN45 a été faite à la mairie : un dossier de subvention doit être demandé dans les années à venir.
- Une Chorale internationale viendra le vendredi 8 Juillet 2022 à l'église de Tournemire. La commune prendra en charge les repas
- Tri : Une prochaine distribution de sacs jaunes aura lieu courant Juin (date à définir). Lors de cette distribution un agent de la Communauté de Communes interviendra pour informer sur le tri.
- Ombrières : Une étude a été proposée par Arc Occitanie pour la mise en place d'ombrières photovoltaïque place de la mairie. Pas de décisions prises pour l'instant.
- Borne de recharge pour véhicules électriques : Une étude de mise en place de bornes électriques pour recharger des véhicules électriques a été proposée par le Sieda. Projet en cours d'étude.